XIVe Rencontres du Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire en coopérations

## PROPOSITION DE COMMUNICATION

Acronyme: COPTEL

Axe dans lequel se situe la communication : Axe 2. Les mutations partenariales de l'économie sociale et solidaire

Proposition d'au maximum 1200 mots précisant le sujet, la méthodologie et le cadre théorique :

La construction politique d'un territoire de l'ESS: le pays Terre de Lorraine (COPTEL)

Souvent cité en exemple quant à sa dynamique territoriale en terme d'Economie Sociale et Solidaire, le pays Terre de Lorraine (pays au sens de la loi Voynet) regroupe cinq communautés de communes, dont trois ont une histoire singulière. Associées au sein du pays né en 2005, celui-ci va prendre « une couleur très ESS ». Plusieurs personnages émaillent cette co-construction, venus du monde associatif, du monde syndical et ayant aussi un parcours politique local.

L'objectif de cette communication est de montrer, à travers l'exemple étudié, qu'il n'y a pas dichotomie entre acteurs de l'ESS et élus, mais plutôt qu'une dynamique territoriale s'articule autour de la rencontre de femmes et d'hommes qui à un moment, devant des objectifs communs, s'associent pour aboutir à un vrai projet de territoire, porteur a minima des valeurs de l'ESS. A tel point que le pays est en train de construire un « laboratoire de l'ESS » qui a pour but de « mettre en place un dispositif de nature à favoriser l'émergence d'initiatives économiques innovantes et solidaires - issues du monde de l'entreprise, des associations ou de la société civile au sens large - en réponse aux enjeux du développement durable » l'.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Extrait de la charte de l'ESS pays terre de Lorraine.

Notre propos est d'analyser d'une part l'histoire de la construction de ce pays, de manière à identifier les éléments qui ont articulé, et qui articulent aujourd'hui, une dynamique de coopération sur le territoire.

L'histoire démarre à la fin des années 1970, lorsqu'un jeune conseiller général, issu du monde associatif de l'éducation populaire, décide d'écrire un livre blanc sur un territoire rural en grande difficulté. Ce livre blanc donnera ensuite la constitution d'un syndicat mixte, puis d'un EPCI, puis d'une communauté de communes. Plusieurs idées forces traversent depuis cette communauté de communes : mise en place d'une démocratie participative réelle, qui existe toujours par le biais des commissions thématiques ouvertes à tous les habitants du territoire. Ainsi, chaque projet de ce Communautés de communes passe alors à un vote en commission avant d'être présenté devant le Conseil Communautaire. Si le vote est négatif en commission, le projet n'avance pas. Cette manière de procéder, peut-elle être liée à une gouvernance territoriale, dans le sens que « l'institution publique n'a pas le monopole de l'organisation territoriale, au contraire, le système de décisions comprend la participation d'acteurs aux intérêts différents »<sup>2</sup> ? Notre idée est de mettre au centre de l'analyse la notion de gouvernance pour comprendre quelles sont les dynamiques et les modalités de prise de décision au sein de ces commissions. Une autre idée force est la solidarité, qui est mise en place avec la création d'un GIP<sup>3</sup> pour gérer la l'EHPAD<sup>4</sup> ou l'ESAT<sup>5</sup> sur le territoire, ou la création d'un chantier d'insertion sur la Communautés de communes, participant à la politique de tri des déchets ménagers et des déchets verts, ou encore la création récente d'une usine de tri des textiles usagers avec l'association le RELAIS, ayant comme objectif la création d'un SCIC.

Sur le même pays, du coté du secteur toulois, c'est plutôt le biais associatif et syndical paysan qui fait démarrer l'idée d'une agriculture bio, dès les années 1990, avec aujourd'hui un certain nombre d'exploitations sur ce territoire qui sont des acteurs importants de l'agriculture bio.

Troisième lieu, celui du secteur de Neuves Maisons, touché par la crise du fer, avec la fermeture de la mine de fer dès 1968 et la restructuration de l'usine sidérurgique, passant de 4000 ouvriers en 1982 à 360 aujourd'hui. A cela s'ajoute la fermeture d'une usine de transformation textile, la filoche, à la fin des années 1980. Soumis aux affres de la

<sup>4</sup> Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> COISSARD (S.) et PECQUER (B.), 1997, *cité in* DEMOUSTIER (D.) et RICHEZ-BATTESTI (N.), « Les organisations de l'Économie sociale et solidaire : gouvernance, régulation et territoire », *Géographie, économie, société*, volume 12, n° 1, Janvier-Mars 2010, Paris, Lavoisier, p.8.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Groupement d'intérêt collectif

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> L'établissement de service et d'aide par le travail

reconversion, ce territoire a joué la carte de l'IAE très tôt, créant dès le début des années 1990, chantiers d'insertion, entreprises d'insertion et associations intermédiaires.

La réunion de tous ces acteurs, sur le territoire « pays Terres de Lorraines » amène effectivement une somme de compétences, qui permettent aujourd'hui au pays de se situer volontairement sur l'axe de l'ESS, déposant même un PTCE sur le recyclage, issu d'une politique territoriale de reconversion, suite à la fermeture de l'usine Kléber à Toul en 2007, incluant dans un même ensemble toutes les dynamiques de reconversion de produits usagers sur le territoire.

En outre, le pays dispose d'outils, en particulier une maison de l'emploi gérant une PLIE, une agence de développement, une mission locale. Ces outils sont financés par les communautés de communes du pays (cinq au total), avec une règle de péréquation entre le nombre d'habitant et la richesse fiscale réelle de chaque communauté de communes. Les plus riches payent plus que les plus pauvres.

Le pays lui-même s'est doté d'une petite structure administrative, en charge d'animer une cellule de réflexion et d'action sur le développement et le soutien à l'ESS sur le territoire. Le pays a obtenu un GAL LEADER, axé sur cette thématique.

Concernant notre méthodologie, actuellement nous travaillons sur deux projets de recherche : un projet sur les circuits courts et de proximité en milieu rural, porté par un groupe de chercheurs de l'Université de Lorraine (sociologues, économistes et agronomes) ; ainsi qu'un travail de thèse en sociologie qui a comme objectif d'étudier les innovations sociales portées par l'ESS sur le territoire de la Meurte-et-Moselle. Dans le cadre de ces projets nous menons des entretiens semi-directifs avec des porteurs des projets, élus locaux, acteurs institutionnels et des habitants du territoire.

Notre hypothèse est qu'un certain nombre d'acteurs (associatifs, élus locaux, chefs d'entreprises...), à travers le développement des projets spécifiques (mobilité solidaire, restauration scolaire avec des produits locaux,...) construisent une dynamique territoriale de coopération. Nous cherchons à voir dans quelle mesure une politique volontariste, impulsée par une collectivité ou le pays, génère des synergies (ou pas) quant au développement de structures de l'ESS. Nous cherchons également, par l'analyse de parcours biographiques, à comprendre comment les engagements des uns et des autres peuvent amener des territoires contigus à trouver des formes de coopération nouvelles, dont celle du développement de l'ESS, qui devient alors une politique permettant de fédérer des territoires qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble.

Le cas nous semble d'autant plus intéressant, que le jeune conseiller général de Colombey, devenu ensuite président du Conseil Général de Meurthe et Moselle, a mis en place, avec le conseiller général de Neuves Maisons, une politique de développement de l'ESS pour l'ensemble du département. De plus, le Conseil Régional de Lorraine, créant aussi une filière ESS, prend appui sur l'échelle terroriale des pays. En ce sens on peut revenir à l'analyse sur les dynamiques d'inscription de l'ESS dans la régulation territoriale<sup>6</sup> pour essayer de comprendre quelle est la structuration du modèle de développement sur le territoire et quelle est la place de l'ESS dans cette structuration.

Pour résumer, nous essayerons de voir dans cette communication si les différentes initiatives, pris dans des temps différents par des militants de terrain, ont créées aujourd'hui une synergie pour le développement de l'ESS, au moment où structurellement, de la région aux communautés de communes, l'ESS est affichée comme une politique publique sur ce territoire.

## Références bibliographiques

ARTIS (A.), DEMOUSTIER (D.) et PUISSANT (E.), « Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans les territoires : six études de cas comparées », *RECMA*, n°314, 2009, p. 207-221, http://www.recma.org/node/917.

DEMOUSTIER (D.) et RICHEZ-BATTESTI (N.), « Les organisations de l'Économie sociale et solidaire : gouvernance, régulation et territoire », *Géographie*, *économie*, *société*, volume 12, n° 1, Janvier-Mars 2010, Paris, Lavoisier.

EME (B.), « Gouvernance territoriale et mouvements d'économie sociale et solidaire », *RECMA*, n°296, 2005, p. 42-55, <a href="http://recma.org/node/732">http://recma.org/node/732</a>.

ENJOLRAS (B.), « Économie sociale et solidaire et régimes de gouvernance », *RECMA*, n°296, 2005, p. 56-69, http://recma.org/node/739.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> ARTIS (A.), DEMOUSTIER (D.) et PUISSANT (E.), « Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans les territoires : six études de cas comparées », RECMA, n°314, p. 207-221, http://www.recma.org/node/917.